



**Directeur du Bureau des  
radiocommunications (BR)**

Genève, le 8 mars 2018

Réf.: 01(DIR)O-2018-000767  
Contact: Mme. Ilham Ghazi, BR/TSD/BCD F, HTI  
Téléphone: +41 22 730 6329  
Fax: +41 22 733 5785  
Courriel: [brbcd@itu.int](mailto:brbcd@itu.int)

Objet: **Troisième réunion de coordination des fréquences au niveau régional pour l'Amérique centrale et les Caraïbes, organisée par l'UIT, concernant l'utilisation des bandes d'ondes métriques (174-216 MHz) et décimétriques (470-806 MHz), 7-11 mai 2018, Panama (Panama)**

Madame, Monsieur,

[L'Union internationale des télécommunications](#) (UIT), en étroite collaboration avec la [Comisión Técnica Regional de Telecomunicaciones](#) (COMTELCA), la [Commission interaméricaine des télécommunications](#) (CITEL) et l'[Union des télécommunications des Caraïbes](#) (CTU), a l'honneur d'inviter votre Administration à participer à la **troisième réunion de coordination des fréquences au niveau régional pour l'Amérique centrale et les Caraïbes, organisée par l'UIT, concernant l'utilisation des bandes d'ondes métriques (174-216 MHz) et décimétriques (470-806 MHz)**, qui se tiendra du 7 au 11 mai 2018 à Panama (Panama), à l'aimable invitation de l'[Autoridad Nacional de los Servicios Públicos](#) (ASEP).

Lors de la première et de la deuxième réunions de coordination, qui ont eu lieu respectivement à Managua (Nicaragua), du 8 au 10 mars 2017, et à Guatemala (Guatemala), du 28 août au 1er septembre 2017, les participants ont établi avec succès les bases de la coordination des fréquences pour le service de radiodiffusion et les services mobiles, dans l'objectif de parvenir à la conclusion d'accords de coordination avec les administrations voisines.

La troisième réunion, qui vise à assurer le suivi et la poursuite des travaux après la première et la deuxième réunions, constitue une étape très importante du processus de coordination des fréquences à l'échelle régionale; elle vise à faciliter le passage de la télévision analogique à la télévision numérique terrestre (TNT) ainsi que l'attribution du dividende numérique, en garantissant la compatibilité de fonctionnement pour tous les services et les administrations concernés. Dans ce cadre, il est vivement recommandé à votre Administration de participer à la réunion, afin de mettre à disposition des canaux radioélectriques compatibles et coordonnés pour la télévision numérique et de protéger les stations fixes, mobiles et de radiodiffusion existantes.

Ce processus n'a pas pour objectif d'aboutir à la conclusion d'un accord en bonne et due forme au niveau de l'UIT (tel que l'Accord régional GE06), mais de parvenir à un consensus informel dans les pays d'Amérique centrale et des Caraïbes en vue de conclure des accords formels entre les administrations concernées, avant que celles-ci ne notifient officiellement à l'UIT les assignations de fréquence pertinentes, conformément à l'Article 11 du Règlement des radiocommunications.

Cette réunion s'adresse avant tout à des experts dans le domaine de la planification des fréquences pour le service de radiodiffusion et les services mobiles; la participation de tels experts issus d'organismes de régulation est donc **vivement recommandée**; de préférence, ces experts auront participé à la première ou à la deuxième réunion. Le processus et les détails relatifs à la réunion de coordination des fréquences sont accessibles à l'adresse <https://www.itu.int/fr/ITU-R/terrestrial/broadcast/Americas/Pages/default.aspx>.

Afin que cette réunion de coordination soit la plus fructueuse possible, les administrations sont invitées à appliquer les recommandations énoncées dans notre lettre accessible à l'adresse:

<https://www.itu.int/en/ITU-R/terrestrial/broadcast/Americas/Documents/Outcome-2nd-meeting-F.pdf>.

**Site web:** Tous les renseignements concernant la manifestation – ordre du jour, inscription, visa, renseignements pratiques, etc. – figureront sur la page web de la manifestation, à l'adresse: <http://itu.int/go/fr/panama>. Ces renseignements pouvant être mis à jour ou complétés sans avis préalable, nous vous recommandons de consulter régulièrement la page web consacrée à la réunion.

**Programme:** Le programme détaillé de la réunion figure en annexe. Il peut également être consulté via la page web de l'UIT indiquée ci-dessus.

**Langues:** La réunion se déroulera en espagnol, avec interprétation simultanée en anglais. Les fonctionnaires du BR assistant à la réunion connaissent les deux langues, ce qui facilitera la compréhension mutuelle.

**Inscription:** L'inscription se fera exclusivement en ligne, par l'intermédiaire des coordonnateurs désignés des Etats Membres. La liste des coordonnateurs désignés pour les activités de l'UIT-R, y compris cette réunion, se trouve sur la page web indiquée. Il est vivement conseillé à tous les participants de s'inscrire au préalable. Les Etats Membres désirant changer de coordonnateur désigné ou obtenir un complément d'information voudront bien prendre contact avec l'Unité d'inscription des délégués de l'UIT-R, à l'adresse: [ITU-R.Registrations@itu.int](mailto:ITU-R.Registrations@itu.int).

**Informations générales:** Des informations sur le lieu de la réunion, l'hébergement, les formalités de visa et les autres dispositions pratiques sont données dans le document "Informations générales" disponible sur le site web de la manifestation. Veuillez noter que pour les ressortissants de certains pays, l'entrée au Panama est soumise à l'obtention d'un visa. Nous vous invitons à vous reporter aux instructions données sur ce sujet dans le document susmentionné.

Nous vous invitons à consulter le site web de la réunion régulièrement afin d'être tenu informé des mises à jour du programme et des informations générales, notamment.

Je compte sur la participation et la contribution de votre Administration à cette réunion afin que nous parvenions à des résultats aussi efficaces que possible.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

François Rancy

Annexe: Programme préliminaire

Copie: M. Bruno Ramos, Directeur du Bureau régional de l'UIT pour les Amériques ([bruno.ramos@itu.int](mailto:bruno.ramos@itu.int))

**Annexe: Programme préliminaire**  
**Troisième réunion de coordination des fréquences au niveau régional, organisée par l'UIT, concernant l'utilisation des bandes d'ondes métriques (174-216 MHz) et décimétriques (470-806 MHz), 7-11 mai 2018, Panama (Panama)**

Horaire	7 mai 2018	8 mai 2018	9 mai 2018	10 mai 2018	11 mai 2018
09 h 00-09 h 30 09 h 30-10 h 40	Ouverture – <b>ASEP, UIT, CITEL, COMTELCA, CTU</b> Suivie de présentations sur le passage au numérique et le dividende numérique (20 minutes chacune) : – <b>CITEL ( )</b> – <b>COMTELCA ( )</b> – <b>CTU ( )</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Notification des fréquences et analyse de compatibilité <b>(UIT)</b></li> <li>• Outils du BR pour les services de Terre <b>(UIT)</b></li> </ul>	Analyse de l'itération xx  Coordination des fréquences	Analyse des résultats de l'itération xx+1	Analyse des résultats de l'itération xx+2
10 h 40-11 h 00	<b>Pause-café</b>				
11 h 00-12 h 30	Normes TNT (20 minutes par présentation): – DVB-T/T2 – ISDB-T – ATSC-3.0	Méthodologie pour chercher des canaux TNT en réponse aux besoins <b>(UIT)</b>	Coordination des fréquences	Coordination des fréquences	Coordination des fréquences
12 h 30-13 h 30	<b>Pause-déjeuner</b>				
13 h 30-15 h 00	– Normes DSB – WBU – DRM – DAB – ...	Installation du logiciel du BR et formation <b>(UIT)</b>	Coordination des fréquences	Coordination des fréquences	Coordination des fréquences  Analyse des résultats de l'itération xx+2
15 h 00-15 h 15	<b>Pause-café</b>				
15 h 15-16 h 00	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Processus d'analyse de compatibilité: résultats des itérations et bilan <b>(UIT)</b></li> <li>• Critères techniques et hypothèses pour l'analyse de compatibilité <b>(UIT)</b></li> </ul>	Analyse de compatibilité individuelle <b>(UIT et participants)</b>	Préparation des besoins pour l'itération xx+1  Soumission des besoins	Préparation des besoins pour l'itération xx+2  Soumission des besoins	Conclusion et travaux futurs
18 h 00			Délai pour la soumission des besoins	Délai pour la soumission des besoins	